



# ARRÊTÉ

n°2354 du 22/12/2023

## Portant réglementation de la circulation et du stationnement dans le cadre des travaux sur une partie du parking place du Foyer (voir plan ci-joints)

Le Maire de Beyren-lès-Sierck,

**VU** les articles L 2212-2 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la route, et notamment l'article R 411-8 ;

**VU** les articles du Code de la route concernant le stationnement interdit (art. R 417-10), et l'enlèvement des véhicules (art. R325-12 et suivants) ;

**VU** la demande du 22 décembre 2023 de Monsieur FRANCOIS Médéric de la Société MTP sise TSA 70011 – Chez Sogelink, 69134 DARDILLY CEDEX ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux auront lieu du lundi 08 janvier 2024 au lundi 22 janvier 2024 inclus,  
**CONSIDÉRANT** que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de protéger les usagers de la présence d'engins de chantier sur la chaussée,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

### ARRÊTE :

#### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Dans le cadre des travaux de la Société MTP sise TSA 70011 – Chez Sogelink, 69134 DARDILLY CEDEX, un empiètement sur chaussée sera effectué sur une partie du parking place du Foyer (voir plans ci-joints), du lundi 08 janvier 2024 au lundi 22 janvier 2024 inclus ;

#### ARTICLE 2

Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit sur une partie du parking place du Foyer (voir plans ci-joints), du lundi 08 janvier 2024 au lundi 22 janvier 2024 inclus ;

#### ARTICLE 5

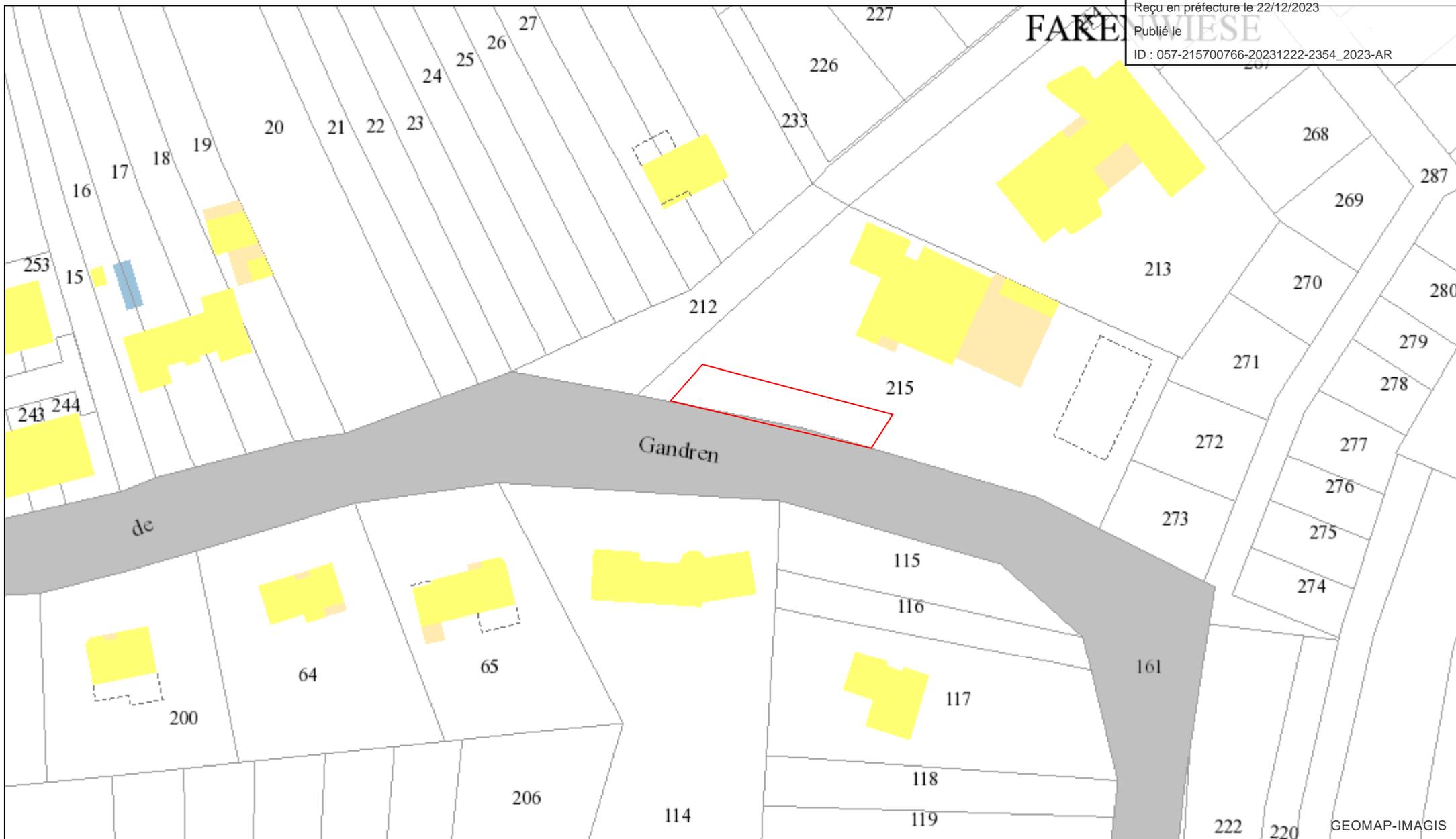
Pendant cette période, à l'approche du chantier, sur le chantier lui-même, la signalisation réglementaire sera mise en place, entretenue et retirée par l'entreprise chargée des travaux, sur une partie du parking place du Foyer (voir plans ci-joints), du lundi 08 janvier 2024 au lundi 22 janvier 2024 inclus ;

#### ARTICLE 6

Madame la Commandante de Gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Beyren-lès-Sierck, le 22 décembre 2023

Le Maire, Philippe GAILLOT



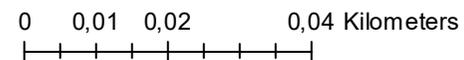
FAKENWIESE

GEOMAP-IMAGIS



### Légende

Nom de lieudit Numéro de parcelle  
Nom de voie



Envoyé en préfecture le 22/12/2023  
Reçu en préfecture le 22/12/2023  
Publié le  
ID : 057-215700766-20231222-2354\_2023-AR



Mairie de BEYREN  
LES SIERCK

Foyer socio-culturel  
"le clos"

Pl. du Foyer

Pl. du Foyer

Pl. du Foyer

Pl. du Foyer

D64A

Rue de Gandren

D64A

Pl. du Foyer

Rue de Gandren

D64A

Google

Rue d